

CHARTRE PARTENARIALE GESTIONNAIRES



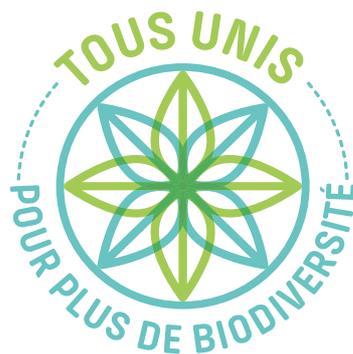
ENGAGEMENTS & PRINCIPES
pour un aménagement durable du territoire



SOMMAIRE

DESCRIPTIF DES ACTIONS FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ

Valoriser des pratiques écologiques dans le choix des espèces	5
Valoriser des pratiques écologiques dans le choix des aménagements	5
Valoriser des pratiques écologiques en plantant en multi-strates	5
Proposer des espaces verts écologiques en première intention	6
Co-construire des espaces partagés avec les futurs usagers	6
Parrainer de nouveaux signataires	6
Un nouveau parcours de signature	7
Profils et niveaux	8
Charte d'engagement	9



Depuis 2007, **la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg** sont engagées dans une démarche Zéro pesticide, avec le soutien technique et financier de **l'Agence de l'eau Rhin Meuse**. Environnement et santé préservés, meilleure qualité de vie, retour de la nature et de la biodiversité ont motivé cette politique. Aujourd'hui, les modes de gestion et d'aménagement intègrent la biodiversité afin de recréer des espaces de nature en zone urbaine et d'améliorer le maillage écologique du territoire.

La gestion durable du territoire, dépassant les réglementations actuelles et répondant aux enjeux de la ville de demain, représente un défi commun pour la collectivité et tous les acteurs gestionnaires d'espaces verts. Elle constitue aussi un véritable intérêt pour les habitants de l'agglomération.

Pour permettre à cette démarche de prendre plus d'ampleur et garantir une reconquête optimale de la biodiversité, la collectivité a engagé un processus partenarial ouvert visant à partager les connaissances techniques en matière de gestion et d'aménagement favorables à la biodiversité. Cette démarche se concrétise aujourd'hui par l'adhésion des partenaires à la démarche « **Tous unis pour plus de biodiversité** ».

La création d'un réseau cohérent de jardins et d'espaces verts favorables à la biodiversité et exempts de produits chimiques participe activement à construire une trame verte, véritable maillage naturel qui doit permettre de lutter contre l'artificialisation du territoire et la reconquête de la biodiversité.

Cet outil s'adresse plus précisément aux entreprises, associations, bailleurs, administrateurs et aménageurs ainsi qu'aux communes de l'Eurométropole de Strasbourg pour étendre les pratiques de la gestion et de l'urbanisme durable déjà initiées à travers plusieurs opérations portées par la collectivité dont le PACTE pour un urbanisme en transition et le PACTE pour une économie durable, à toutes les opérations y compris celles en maîtrise d'ouvrage privée.

Le présent document recense **les engagements de principe de la collectivité et du partenaire signataire** pour tendre vers une meilleure gestion et un aménagement durable du territoire, sur des terrains publics et privés.

DESRIPTIF DES ACTIONS FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ

VALORISER DES PRATIQUES ÉCOLOGIQUES : DANS LE CHOIX DES ESPÈCES

Lors d'un aménagement ou d'un réaménagement d'espace, tentez de privilégier des espèces locales, mellifères ou supports pour la biodiversité comme par exemple un arbuste producteur de baies pour les oiseaux.



POURQUOI ?

En privilégiant des plantes adaptées au climat et au sol de la région, vous améliorez leur bonne implantation et vous vous assurez non seulement de ne pas perturber les écosystèmes locaux, mais aussi de convenir aux autres espèces (pollinisateurs, oiseaux...).

VALORISER DES PRATIQUES ÉCOLOGIQUES : DANS LE CHOIX DES AMÉNAGEMENTS

De la même manière lors d'un aménagement ou d'un réaménagement d'espace, essayez de proposer des aménagements contribuant à favoriser la biodiversité et à améliorer le cycle biologique des espèces, par exemple en réfléchissant à la création de gîtes, d'abris... Cela peut aussi passer par le développement d'espaces de nature libre.



POURQUOI ?

En proposant de tels aménagement, vous permettez une meilleure installation de la faune et un meilleur fonctionnement du futur écosystème.

VALORISER DES PRATIQUES ÉCOLOGIQUES : EN PLANTANT EN MULTI-STRATES

À chaque fois que c'est possible, essayez de planter en multi-strates, c'est-à-dire à la fois des arbres, des arbustes et des herbacées.



POURQUOI ?

Planter en multi-strates, c'est assurer une diversité de milieux qui sera favorable à la biodiversité. Oiseaux, insectes, hérissons, leurs besoins sont variés et pour pouvoir les accueillir, la diversité est de mise.

PROPOSER DES ESPACES VERTS ÉCOLOGIQUES EN PREMIÈRE

INTENTION

Si vous avez carte blanche pour la conception d'un espace vert, ou si vous avez la possibilité de faire un certain nombre de propositions, mettez en avant des aménagements écologiques (voir propositions précédentes).



POURQUOI ?

Outre le fait d'être un meilleur support pour la biodiversité, un espace vert écologique et pensé comme tel sera plus facile et moins coûteux à entretenir pour le futur gestionnaire.

CO-CONSTRUIRE DES ESPACES PARTAGÉS AVEC LES FUTURS

USAGERS

De la même manière, si vous avez la possibilité de suggérer des aménagements, proposez une co-construction avec les usagers actuels ou futurs pour certains espaces. C'est ce qu'on appelle l'expertise usager, qui peut être accompagnée par une assistance à maîtrise d'usage (AMU).



POURQUOI ?

Un espace co-construit en fonction des envies et des besoins des habitants fonctionnera plus facilement dans la durée ; et les aménagements écologiques seront mieux compris et mieux acceptés.

Plus d'informations sur le site dédié :

www.lemoniteur.fr/article/l-assistance-a-maitrise-d-usage-point-d-etape.2093311

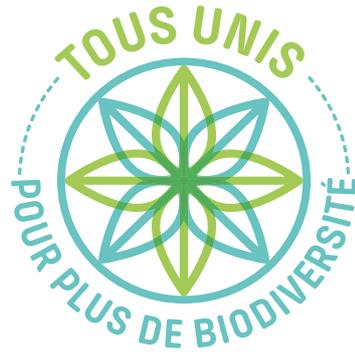
PARRAINER DE NOUVEAUX SIGNATAIRES

Autant que possible, soyez ambassadeurs du Pacte « Tous unis pour plus de biodiversité » en le promouvant auprès de vos clients.

POURQUOI ?



L'Eurométropole de Strasbourg propose un accompagnement vers des pratiques de gestion écologiques des espaces verts. Ainsi, en parrainant de nouveaux signataires, vous permettez à de nouvelles structures d'être accompagnées et, indirectement, vous multipliez les espaces contribuant à renforcer les continuités écologiques et à améliorer la santé et le cadre de vie de toutes et tous.



En 2022, la démarche
Tous unis pour
plus de biodiversité
fait peau neuve.

UN NOUVEAU PARCOURS DE SIGNATURE

Pour devenir signataire,
il est nécessaire de déposer
une candidature par envoi
de la charte complétée à
l'Eurométropole.

Le signataire s'engage sur 3 ans,
et peut renouveler sa candidature une fois les 3 ans écoulés.

Un accompagnement personnalisé
est proposé sur demande.

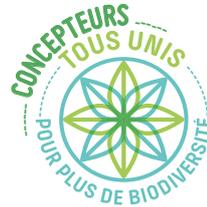
Un suivi est mis en place, qui se conclut à la fin de
chaque cycle de signature par un bilan des actions réalisées.

CRÉATION DE 4 PROFILS COHÉRENTS

4 profils de signataires ont été créés, proposant des actions au plus près des compétences de chacun :



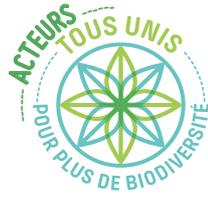
PROPRIÉTAIRES-LOCATAIRES
pour les communes, les bailleurs sociaux, les entreprises



CONCEPTEURS
pour les aménageurs et les promoteurs



GESTIONNAIRES
pour les entreprises du paysage



ACTEURS
pour les acteurs n'ayant pas la possibilité de mettre en place des actions concrètes pour la biodiversité

LA CRÉATION DE NIVEAUX

Désormais, chaque signataire se voit attribuer un niveau en fonction de son engagement. Les services de la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg analysent les demandes et effectuent une pré-visitte si ils l'estiment nécessaire.

NIVEAU DÉBUTANT



3

ACTIONS DÉJÀ RÉALISÉES

NIVEAU ENGAGÉ



6

ACTIONS DONT 4 DÉJÀ RÉALISÉES

NIVEAU CHAMPION



6

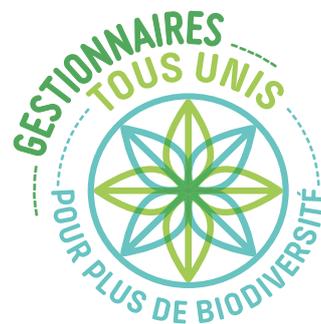
ACTIONS RÉALISÉES A MINIMA

GESTIONNAIRES ENGAGÉS

La reconquête de la biodiversité est essentielle pour l'adaptation au changement climatique et pour notre bien-être. Cette reconquête relève d'une responsabilité collective, partagée par les signataires de la présente charte qui s'engagent à mener :

- 3 actions – **niveau Débutant** de la biodiversité
- 6 actions dont 2 parrainages– **niveau Engagé** pour la biodiversité
- 6 actions dont 4 parrainages– **niveau Champion** de la biodiversité

Les signataires contribueront ainsi, selon leurs champs d'action, à plus de biodiversité et moins de pollution, au bénéfice de tous.



1 VALORISER DES PRATIQUES ÉCOLOGIQUEMENT VERTUEUSES

- Dans le choix des espèces : mellifères, locales, label Végétal Local
- Dans le choix des aménagements : peu gourmands en eau, en entretien
- En plantant en multi-strates

2 PORTER LA GESTION ÉCOLOGIQUE AUPRÈS DU PLUS GRAND NOMBRE

- En proposant des espaces verts écologiques en première intention
- En co-construisant des espaces partagés avec les futurs usagers

3 S'ENGAGER À DÉVELOPPER LA DÉMARCHE SUR LE TERRITOIRE

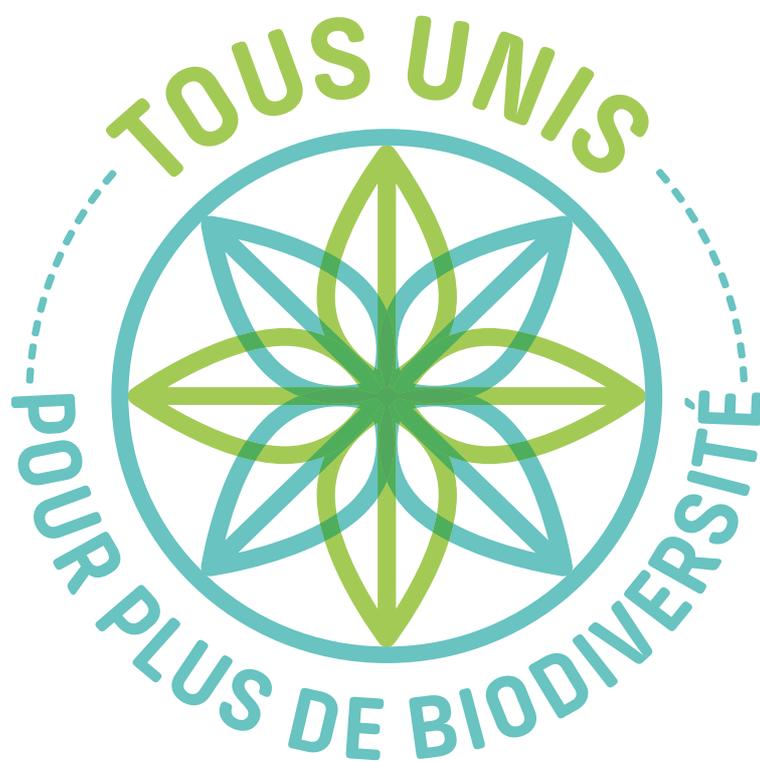
- En parrainant 2 nouveaux signataires sur 3 ans

NOM DE LA STRUCTURE _____ REPRÉSENTÉE PAR _____ **S'ENGAGE**

À CONTRIBUER À LA RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ PAR LE RESPECT DES PRESCRIPTIONS DE LA PRÉSENTE CHARTE.

DATE

SIGNATURE



Ville et Eurométropole de Strasbourg
1 Parc de l'Étoile
67076 Strasbourg

www.strasbourg.eu/tous-unis-plus-biodiversite

